

M. McCracken: Non, le montant total du fonds de roulement est de 530,000,000 de dollars. La première imputation sur ce montant est le total des dettes de capital en cours en vertu des contrats existants. A l'heure actuelle, la partie de ces 530 millions de dollars qui est engagée s'élève à quelque 430,000,000 de dollars.

Le sénateur O'Leary (Antigonish-Guysborough): Alors, pouvez-vous répondre à la question suivante? En plus des prêts que vous avez déjà approuvés, de combien d'argent disposez-vous pour les prêts qui restent à venir au cours de la prochaine année?

M. McCracken: Je ne puis pas vous dire exactement de combien d'argent nous disposerons au cours de la prochaine année, car nous n'avons pas encore reçu cette information du ministère des Finances, mais...

Le sénateur O'Leary (Antigonish-Guysborough): Il me faut vous interrompre de nouveau. Vous savez déjà quel est le total des prêts que vous avez approuvés pour l'année qui vient?

M. McCracken: Oui. Excusez-moi. Je suis navré.

Le sénateur O'Leary (Antigonish-Guysborough): Vous admettez aussi que vous avez manqué d'argent très tôt l'automne dernier?

M. McCracken: Oui, et même plus tôt que cela.

Le sénateur O'Leary (Antigonish-Guysborough): Alors, je me demande pourquoi vous dites qu'il n'y a pas de crédit du Parlement.

M. McCracken: C'est peut-être une question de sémantique entre...

Le sénateur O'Leary (Antigonish-Guysborough): Il n'est pas question de sémantique quand vous manquez d'argent en septembre et continuez d'en manquer jusqu'à la fin de mars.

M. McCracken: Le fait qu'il y ait un fonds d'établi par une loi ne nous met pas de l'argent à prêter entre les mains. Nous sommes limités au montant que le ministère des Finances et le gouvernement disent que nous pouvons prêter sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants au cours d'une année financière. Au cours de l'année qui se termine, le ministère des Finances avait dit que nous aurions 40,000,000 de dollars plus les recouvrements de capital, qui s'élèveront à quelque 33,000,000 de dollars. Par conséquent, nos prêts au cours de l'année financière en cours formeront un total de 73,000,000 de dollars, ce qui est environ un

tiers de moins que le montant que nous avons prêté l'an dernier.

Le sénateur O'Leary (Antigonish-Guysborough): Par conséquent, vous allez manquer d'argent vers le mois de mai cette année? Vous l'admettez?

M. McCracken: Non, je ne l'admets pas.

Le sénateur O'Leary (Antigonish-Guysborough): Pourtant, vous avez manqué d'argent en septembre dernier?

M. McCracken: Non, je ne le crois pas.

Le sénateur O'Leary (Antigonish-Guysborough): Vous savez que vous avez manqué d'argent en septembre, n'est-ce pas?

M. McCracken: Je parle de l'an prochain. En fait, nous avons cessé de prêter en Ontario avant septembre et c'est pourquoi nous avons imaginé de dire aux anciens combattants: «Si vous pouvez trouver une propriété qui vous convient et si vous pouvez la retenir, nous sommes disposés à prendre l'engagement ferme de vous accorder un prêt le 1^{er} avril 1969.» Nous avons actuellement environ 1,400 de ces prêts, ce qui représente un engagement d'environ 21,000,000 de dollars. C'est une anticipation sur les fonds à venir l'an prochain.

Le sénateur O'Leary (Antigonish-Guysborough): Par conséquent, vous ne croyez pas que vous manquerez d'argent aussi tôt cette année que l'an dernier.

Le président: Je crois que le témoin a déjà répondu à cette question.

Le sénateur O'Leary (Carleton): D'où vient l'argent que votre service obtient? C'est un crédit parlementaire, n'est-ce pas?

M. McCracken: Non, je ne crois pas que l'argent nous vienne de cette façon. C'est une partie du total des disponibilités du gouvernement pour immobilisations.

Le président: Au chapitre des «Prêts, placements et avances».

M. McCracken: Si nous voulions augmenter les 530,000,000 de dollars, nous inscririons cela dans le budget des dépenses au chapitre des «Prêts, placements et avances», mais la question de savoir combien d'argent le gouvernement est disposé à investir en 1969-1970 sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants dépend de l'état des finances du gouvernement ou du montant qu'il peut prêter.

Le sénateur O'Leary (Carleton): Mais sous la surveillance du Parlement. Il ne peut pas agir de lui-même.